

Parc national de Port Cros

Objectif 3.II Conforter des îles habitées et actives et favoriser la présence de population et d'activités permanentes

[...]

Le développement d'une politique de services et d'équipements publics adaptés, est un préalable nécessaire au maintien d'activités à l'année sur les îles. Les mesures correspondantes (transports, accès au logement...) sont décrites en Partie 4 de la charte, dans l'orientation 3.8 « Soutenir le développement local et les services pour des îles habitées et actives » au niveau de mesures communes qui s'appliquent aux coeurs et à l'aire optimale d'adhésion des îles.

Deux mesures sont ici développées pour la partie coeur et portent sur:

[...]

- la restauration du lien et de la solidarité inter-îles. Ce besoin apparaît de façon importante pour les îles voisines de Port-Cros et du Levant, à plus de 45 min de la côte et dans une moindre mesure pour Porquerolles. Le périmètre du parc, malgré sa complexité avec l'enchevêtrement des coeurs et des aires potentielles d'adhésion, donne une opportunité de recréer les liens qui ont existé par le passé, entre les trois îles. Face à la problématique du déclin démographique, cette solidarité permettra de proposer des solutions, notamment par la mutualisations des services.

| 2 mesures partenariales | Rôle de l'établissement public | Contribution des communes adhérentes | Principaux autres partenaires |
|--|--|---|--|
| [...] | [...] | [...] | [...] |
| 3.II.2 Créer le lien entre les îles de Port-Cros et du Levant pour : - Diversifier et mutualiser l'offre d'accueil et de découverte - mutualiser les services (médecin, plombier, achat, hébergement, etc.) | <ul style="list-style-type: none">• Organisation et animation de la réflexion sur l'offre d'accueil et de découverte | <ul style="list-style-type: none">• Participation à la démarche | <ul style="list-style-type: none">• Associations, habitants• Association de commerçants• Compagnies maritimes• DGA• OT |

Référence ID de l'article : #5072

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 09:53